

# ET SI VOUS DEVENIEZ JURY DE NEZ POUR EAU DE TOULOUSE MÉTROPOLE ?

## > Pourquoi un jury de nez ?

Eau de Toulouse Métropole lance son Programme de Réduction des Odeurs sur l'usine de dépollution des eaux usées de Ginestous-Garonne.

Depuis des années, d'importants travaux d'amélioration et de modernisation ont été engagés visant à **limiter les nuisances olfactives**, afin d'améliorer la qualité de vie des riverains.

Pour aller plus loin dans sa démarche de réduction des nuisances, **Eau de Toulouse Métropole a besoin de vous** et recrute des riverains majeurs bénévoles qui seront **formés à la reconnaissance des odeurs**, afin de pouvoir les identifier et les déclarer en temps réel. Les agents du service de l'assainissement pourront alors ajuster les interventions sur les ouvrages.



## INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES

- Avant le dimanche 31 octobre 2021
- En scannant ce QR code ou en vous connectant sur : [eaudetoulousemetropole.fr](http://eaudetoulousemetropole.fr) > rubrique "Actualités"



## POUR TOUTES INFORMATIONS

- [contact.com@eaudetm-asst.fr](mailto:contact.com@eaudetm-asst.fr)



*Riverains des Minimes, Ponts-Jumeaux, Sept-Deniers, Barrière de Paris et Ginestous, apprenez à identifier les sources d'odeurs afin de les tracer et d'ajuster les interventions de la station d'épuration de Ginestous-Garonne.*

## > Qui est concerné ?

Les riverains majeurs **habitant à moins de 1,5 km** de l'usine de dépollution des eaux usées de Ginestous-Garonne\* disposant d'un smartphone et d'une connexion internet.

*\*2, chemin des Daturas - 31200 Toulouse*

## > Comment ça marche ?

- 1) Sélection d'une vingtaine de riverains bénévoles (octobre).
- 2) Formation de 4 heures à la reconnaissance des odeurs et à l'utilisation de l'application spécifique pour les déclarer (fin novembre).

